

# Gender Budgeting

## Outil 6 — Élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour faire progresser l'égalité de genre

Cet outil<sup>[1]</sup> vous aidera à:

- définir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques pour faire progresser l'égalité de genre, en vous fondant sur des indicateurs communs déjà définis pour chaque Fonds. Cela permettra aux États membres et à l'UE d'assurer le suivi des contributions des Fonds à l'égalité de genre;
- aligner ces indicateurs pour faire progresser l'égalité de genre, avec les priorités nationales en matière d'égalité. Cela permettra aux États membres d'assurer le suivi des contributions des Fonds aux priorités nationales particulières en matière d'égalité.

Cet outil peut guider les autorités de gestion aux niveaux national et infranational lors de l'élaboration des programmes opérationnels pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité. Des indicateurs propres à l'égalité de genre sont essentiels pour apporter des contributions sensibles au genre lors des examens annuels de performance — qui constituent une occasion unique d'engager un dialogue politique sur les questions clés liées à l'exécution et à la performance des programmes. Ils fournissent également des informations pertinentes pour le comité de suivi et pour les évaluations à mi-parcours et ex post.

Comme défini à l'article 17, paragraphe 3, premier alinéa, point d) ii), du RPDC, chaque objectif spécifique d'un programme opérationnel doit comporter «des indicateurs de réalisation et des indicateurs de résultat, accompagnés des valeurs intermédiaires et des valeurs cibles correspondantes». Le FEDER, le Fonds de cohésion, le FEAMP et le FSE+ ont défini des indicateurs communs dans des annexes à leur règlement respectif. Toutefois, les États membres sont également libres d'ajouter des indicateurs. Outre cet appui spécifique à l'élaboration d'indicateurs relatifs à l'égalité de genre, la collecte de données ventilées par sexe est considérée comme une procédure standard. La collecte de telles données sur les indicateurs d'égalité de genre ainsi que la ventilation de tous les indicateurs par sexe et selon d'autres caractéristiques importantes, lorsque cela est possible et justifié, revêtent une importance capitale, dans la mesure où elles ont une incidence à chaque étape de la programmation des Fonds de l'UE.

---

## Footnotes

[1] Cet outil ne propose pas de modifier les indicateurs communs ni d'en ajouter de nouveaux aux règlements proposés. Il esquisse des indicateurs supplémentaires spécifiques aux programmes que les États membres pourraient vouloir utiliser en plus des indicateurs communs.

---